

# PROGRAMME PEDAGOGIQUE

## Thème :

Mettre en place son compte de pénibilité

## Public concerné :

- Membre du CHSCT
- Médecin, Infirmier, Assistant social du travail
- Responsable sécurité, prévention
- Responsable ou collaborateur RH

## Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les nouvelles obligations issues de la réforme des retraites du 20 janvier 2014
- Evaluer la pénibilité dans son entreprise de façon quantitative et qualitative
- Mettre en place une démarche de prévention
- Négocier un accord ou conclure un plan d'action

## Prérequis :

Aucun

## Déroulé de la formation :

### **1- Pénibilité au travail : maîtriser la nouvelle réglementation issue de la loi du 20 janvier 2014**

- Connaître les principaux facteurs de risques et seuils autorisés par la loi
- Comprendre les objectifs et l'impact de la réforme des retraites : loi du 20 janvier 2014
- Décrypter le nouveau dispositif du compte personnel de prévention de la pénibilité
- Maîtriser les nouvelles obligations des entreprises : fiche de prévention des expositions, rapport et programme annuels de l'employeur au CHSCT, entreprises concernées, accord en faveur de la prévention de la pénibilité...

## 2- Mesurer quantitativement la pénibilité

- Identifier les métiers les plus touchés par la pénibilité
- Utiliser les indicateurs à sa disposition : accident du travail, turn-over...
- Créer des indicateurs propres à son entreprise : bien les choisir et les quantifier
- Suivre les indicateurs quantitatifs : fréquence, tableau comparatif
- Remplir la fiche de prévention des expositions

## 3- Évaluer qualitativement la pénibilité dans son entreprise

- Evaluer la pénibilité d'une tâche ou d'une mission : quels critères choisir
- Lister les facteurs de pénibilité physique et mentale propre à son entreprise
- Utiliser l'écoute des salariés pour détecter les problèmes : questionnaires, entretien individuel...
- Cartographier les risques pour chaque poste : les règles à suivre
- Méthodes et outils d'évaluation des facteurs de risques

## 4- Accord : finaliser l'analyse de la pénibilité et négocier dans son entreprise

- Calculer la proportion de salariés exposés aux risques
- Accord de branche ou accord d'entreprise : définir le périmètre
- Négocier l'accord d'entreprise : les éléments constitutifs de l'accord - les étapes à suivre - les acteurs à associer à la démarche

## 5- Plan de prévention : gérer la pénibilité au quotidien

- Les éléments constitutifs de l'accord
- Les étapes à suivre
- Les acteurs à associer à la démarche

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation est réalisée à l'aide de support formateur (vidéoprojecteur, documentation, charges diverses...).

Pour les stages en entreprise, prévoir une salle de formation : paperboard, vidéoprojecteur.

A l'issue du stage, une attestation de stage, une attestation d'assiduité ainsi que des émargements sont délivrés aux stagiaires.

**MASTER CLASS FORMATION – La formation un jeu d'enfant !**

N° Vert : 0 800 94 25 79 – [www.masterclass-formation.fr](http://www.masterclass-formation.fr) – [contact@masterclass-formation.fr](mailto:contact@masterclass-formation.fr)

3, rue Maurice Kœchlin – 67500 HAGUENAU – RCS Strasbourg 788 891 513

Société à responsabilité Limitée au capital de 15 000 € - NAF 8559A

BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL : IBAN FR76 1189 9001 0000 0201 4750 130 – BIC : CMCIFR2A

N° de déclaration d'existence : 42 67 049 38 67

## Suivi et évaluation :

Évaluation à partir d'une étude de cas concrète et interaction permanente entre les participants et le formateur.

## Nature de la sanction de l'action de formation et modalité d'évaluation :

Questions / Réponses tout au long de la formation

## Contrôle de l'assiduité :

A l'issue du stage, une attestation de stage, une attestation d'assiduité ainsi que des émargements sont délivrés aux stagiaires.

**MASTER CLASS FORMATION – La formation un jeu d'enfant !**

**N° Vert : 0 800 94 25 79 – [www.masterclass-formation.fr](http://www.masterclass-formation.fr) – [contact@masterclass-formation.fr](mailto:contact@masterclass-formation.fr)**

3, rue Maurice Kœchlin – 67500 HAGUENAU – RCS Strasbourg 788 891 513

Société à responsabilité Limitée au capital de 15 000 € - NAF 8559A

BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL : IBAN FR76 1189 9001 0000 0201 4750 130 – BIC : CMCIFR2A

N° de déclaration d'existence : 42 67 049 38 67